

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 6 novembre 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Sonia Archambeault, parent
Madame Lyne Gladu, personnel non-enseignant
Madame Lucie Felteau, enseignante
Madame Claudette Lacasse, enseignante
Madame Annie Faille, enseignante
Madame Peggy Tilloy, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Geneviève Perron, commissaire de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 10 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Aucun mot du président lors de cette séance du conseil d'établissement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 17-18-023

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après avoir ajouté le point Fonds à destinations spéciales dans le volet décisionnel et le point normes et modalités dans le volet informatif tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2017

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des modifications à y apporter.

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait la lecture des réticences en rapport aux appels d'offres versus la continuité avec les partenaires actuels afin de s'assurer que c'est bien ce que le conseil d'établissement désire transmettre comme information à la commission scolaire.

CÉ # 17-18-024

Il est proposé par madame Marcelle Télémaque
Et appuyé par madame Peggy Tilloy

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 2 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait le bilan des portes ouvertes 2017 aux membres du C.É. Une nouveauté a été mis en place lors de cette soirée. Une garderie a été aménagée pour les frères et sœurs avec jeux gonflable, maquillage... Malgré les constructions sur la rue Lansdowne et l'achalandage, la circulation a bien été et il n'y a pas eu de désagréments majeurs.

Monsieur André Godard, parent, mentionne que le seul inconvénient dont il a été témoin est le manque d'espace lors de la visite des activités dans les gymnases.

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Geneviève Perron, commissaire à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, se présente aux nouveaux membres du conseil d'établissement.

7. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique l'utilité du document ainsi que les modifications apportées à la convention de gestion et de réussite éducative pour l'année scolaire 2017-2018 aux membres du C.É.

CÉ # 17-18-025

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Sonia Archambeault

QUE la convention de gestion et de réussite éducative soit approuvée après avoir modifié le nombre d'élèves totales et avoir ajouté " personnel de soutien " aux intervenants de l'objectif 3.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONSULTATION CSVDC

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. l'acte d'établissement 2018-2019, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2018-2019, les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves.

CÉ # 17-18-026

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Claudette Lacasse

QUE l'acte d'établissement 2018-2019, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2018-2019, les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves dans les écoles soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

**9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 17-18-027

Il est proposé par madame Lucie Felteau
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente et explique aux membres du C.É., les Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissant, gala, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), multiateliers, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires, Moi, je COOP.

Considérant, les montants de la campagne de financement générale de l'élève suivent les élèves d'année en année jusqu'à ce qu'ils terminent leur parcours scolaire à l'école de la Haute-Ville ;

Considérant, un 10% des sommes amassées lors de cette campagne sera conservé pour des activités générales de l'école assujetties à tous, tel que la fête de Noël ;

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales, Griffons, campagne de financement, auditorium, bourses, salle blanche, bal de finissants, plateau DIM, Oralis (DIM PAV), Griffons, multiateliers, les activités d'engagement à la vie communautaire et les activités parascolaires, Moi, je COOP seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

Que le Conseil d'Établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées aux Fonds à Destinations Spéciales.

CÉ # 17-18-028

Il est proposé par madame Annie Faille
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les Fonds à Destinations Spéciales soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. NORMES ET MODALITÉS 2017-2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2017-2018.

12. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire demande à madame Peggy Tilloy si elle désire faire le bilan de la dernière rencontre aux membres du C.É.

Madame Peggy Tilloy mentionne que la dernière rencontre traitait majoritairement du débat entre l'école Joseph-Hermas-Leclerc et L'Envolée en rapport avec le programme du PEI. La date butoir dans ce dossier est le 30 novembre 2017.

13. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

14. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 15.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 4 décembre à 19 h.
Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 17-18-029

IL EST PROPOSÉ par madame Marcelle Télémaque
ET APPUYÉ par madame Peggy Tilloy

QUE la séance soit levée, à **20 h 15.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

 Direction

 Présidence